



Trail du Mascaret 2021

CLUB ATHLETIQUE CAUCHOIS
Manifestation du 04 juillet 2021
PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19
MISE EN PLACE

Préambule :

Recommandations sanitaires à la reprise sportive liée à l'épidémie de Covid-19.

Le protocole sanitaire est prioritaire sur le règlement de la course

1. Animation de course :

Au sein de notre manifestation, nous avons un animateur de course, il se chargera tout au long de la manifestation de rappeler les consignes et gestes barrières.

2. Inscription :

Comme stipulé dans notre règlement intérieur, à titre exceptionnel cette année, il n'y aura pas d'inscription sur place afin de limiter le risque lié à la pandémie du COVID 19 en application des « Gestes Barrière ». En conséquence, chaque participant devra être préalablement inscrit par internet (site internet de la course). La clôture des inscriptions s'effectuera le vendredi 02 juillet 2021.

3. Affichages :

Dans la mesure du possible un affichage des consignes sanitaires sur les lieux de pratique sera installé à plusieurs endroits :

www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_-_gestes_barrieres.pdf



> www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_-_distanciation_physique.pdf

> www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_-_porter_un_masque_pour_mieux_nous_proteger.pdf

4. Retrait des dossards :

Habituellement, il existe 2 tables de retrait des dossards pour les gens préinscrits. Dans le cadre des gestes barrières, nous prévoyons de mettre en place au moins 3 tables de retrait des dossards pour le 30 km et 3 tables pour le 16km trail, 1 table pour le 16km marche nordique et 1 table pour le 9km randonnée. Elles seront situées en extérieur afin de mieux diriger et contrôler le respect des règles de distanciation physique. (Mise en place de barrières métalliques, marquage au sol, port du masque pour les bénévoles et les participants obligatoires, présence de solutions hydroalcooliques sur chaque table).

5. Vestiaires et douches :

Contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas de vestiaires mis à disposition des coureurs, de même que pour les douches.

6. Avant le départ de la course :

Les participants devront porter un masque pendant toute la période « d'avant » course, sauf pendant le temps de l'échauffement, dans ce cas, ils devront maintenir une distanciation physique suffisante. Le départ des différentes courses étant à des horaires différents (aux minimums 10 minutes) les coureurs ne pourront rejoindre la ligne de départ que 5 minutes avant le départ. Les coureurs devront porter le masque tant que le départ ne sera pas donné et qu'ils n'auront pas franchi la ligne de départ. Ils devront garder ce masque avec eux afin de le remettre aussitôt qu'ils seront arrivés. En cas de perte, de masque sur le parcours, l'organisation s'engage à fournir aux quelques concurrents dépourvus un masque neuf jetable. De plus, afin de respecter l'environnement, l'association s'engage à ramasser les masques et autres pollutions engendrées par sa manifestation sur la totalité de son parcours et du centre-ville (comme à chaque manifestation).

7. La course :

5 minutes avant le départ de l'épreuve les coureurs sont invités à rejoindre la ligne de départ. Le chronométrage de la course se faisant de manière électronique, nous sommes en mesure de faire partir les coureurs par petits groupes à intervalles de temps régulier groupes de 15 - 20 coureurs). La gestion de temps de course sera au réel afin d'aider à la distanciation (la puce déclenchant le chrono au moment où le coureur franchi la ligne de départ et idem au retour.



8. Ravitaillements pendant la course :

En fonction du protocole et de la faisabilité, nous ne pouvons garantir la mise en place de ravitaillements solide sur les courses. Les ravitaillements liquide resteront en place. Un ravitaillement à l'arrivée sera mis en place par sac. Si un ravitaillement est présent sur les courses, aucun gobelet ne sera mis en place sur les ravitaillements durant la course. Chaque coureur devra disposer de son propre contenant pour se ravitailler sur le parcours. Pour les denrées alimentaires, celles-ci seront disposées de façon relativement espacée pour permettre au coureur de se servir sans avoir à toucher les autres denrées.

9. Ravitaillements à la fin de la course :

Idem à la fin de la course, chaque coureur pourra ainsi récupérer un sac en papier contenant le nécessaire pour se ravitailler (eau, gâteau, fruit). Ces éléments seront préparés par les bénévoles en amont afin que les participants ne restent pas à proximité mais circulent de façon contrôlée.

10. Dossard :

Afin de limiter les contacts avec les participants les dossards ne seront pas récupérés chaque participant repartira avec son numéro de dossard.

11. Puces électroniques :

Chaque coureur dispose dans son dossard d'une puce qui lorsque celui-ci passe sur la ligne d'arrivée, son temps est automatiquement enregistré. Des lors, le coureur peut rapidement quitter la zone d'arrivée sans avoir un regroupement de coureur. Le coureur se dirigera vers la sortie pour récupérer son sachet de ravitaillement.

Dès la ligne franchie, le coureur remettra immédiatement son masque.

12. Lot, Classements et récompenses :

Lot

Comme chaque année un lot sera remis à chaque participant lors de la récupération du dossard. Afin d'éviter les contacts avec bénévoles ce lot remis lors du retrait des dossards (obligation du port de masque, et présence de solution à proximité). Il s'agit d'un lot en modèle unique, pas de problème de changement de taille, de modèle ou de couleur.



Classement

Concernant les classements, ils seront disponibles dans l'après-midi sur le site de Normandie course à pied, sur le site internet du CA Cauchois et le FACEBOOK de la course. Pas de document sur place, juste un exemplaire remis à l'animateur de course.

Récompense

Contrairement aux autres années où la présence est obligatoire, cette année afin de respecter la distanciation physique, nous conseillerons à chaque participant de ne pas rester pour la remise des récompenses et si jamais, la personne à gagner quelques choses, nous lui remettrons soit par l'intermédiaire de son club soit de façon individuelle.

13. Principe de précaution :

Telle que le prévoit notre règlement de course, l'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant avec remboursement éventuel du droit d'inscription de base (5 ou 8 €) ayant une conduite sanitaire non conforme aux recommandations.

L'organisateur se charge de mettre en place à disposition, des bénévoles, des coureurs ou spectateurs à plusieurs points sur le site de départ et d'arrivée des flacons de solution hydroalcoolique (inscription, retrait des dossards, ravitaillement, récompense, etc.)

L'organisateur s'engage à mettre à disposition de ses bénévoles un masque de protection ou autres moyens de protection imposés par les autorités sportives ou civiles.

Chaque participant, bénévole s'engage à respecter, sous peine de poursuite ultérieure, les gestes ci-dessous :

- Se laver souvent les mains. Utiliser du savon et de l'eau, ou une solution hydroalcoolique.
- Rester à distance de toute personne qui tousse ou éternue.
- Ne pas toucher ses yeux, son nez ou sa bouche.
- En cas de toux ou d'éternuement, couvrez-vous la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir.
- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien ou en cas de fièvre.

La participation d'un coureur vaut pleine et entière acceptation du règlement intérieur de course (disponible sur le site d'inscription et le jour J sur le lieu de la manifestation).

14. Fichiers des participants et bénévoles :

L'association organisatrice tiendra à disposition des autorités sanitaires un fichier avec les coordonnées de chaque pratiquant sous format informatique afin de faciliter l'utilisation et le traitement rapide. L'association s'engage à communiquer celui-ci aux services sanitaires qui en feraient la demande à visée épidémiologique.



Recommandation générale à diffuser aux bénévoles (y compris l'animateur de course) afin de communiquer régulièrement aux coureurs (elles ne sont pas exhaustives).

Faire respecter les gestes barrières et la distanciation et rappeler l'interdiction d'accès aux vestiaires.

En cas de personne symptomatique, lui demander de quitter les lieux et l'inviter à consulter.

Mise à disposition de gel hydroalcoolique et/ou de savon.

Les concurrents doivent respecter une distanciation physique de deux mètres lorsque cela est possible. Il est conseillé d'utiliser toute la largeur de la chaussée.

Port des masques obligatoire lors des phases d'accueil et post course et un rappel systématique à chaque nouvel arrivant.

En cas de coureur « récalcitrant » lui rappeler que ces règles font partie du règlement de notre course pour 2021 et qu'il risque une disqualification sans remboursement (sauf en cas de cas symptomatique).

Faire appel au sens civique des athlètes en leur demandant de prévenir le référent Covid-19 (Pierre LAMY) après course en cas de déclaration de maladie.